

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 décembre 2017

COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DU GERS

PRESENTS :

- Bernard MEDIAMOLE - Président du CDA 32
- Béatrice PRUDHOMME - Secrétaire du CDA 32 - Présidente de l'AFC
- Olivier BRUCHET - entraîneur à l'AFC
- Albert CARRER – Président CDOS 32
- Gilles MARTIN – Responsable informatique ACA
- René MAUPEU – ACA – Représentant le Département auprès de La Ligue
- Karine DESSEZ - Trésorière CDA 32
- Sophie MEDIAMOLE – CDA 32
- Didier DECAGNES – Tracks Athlé
- Vincent DASTE - Président SA CONDOM
- Alain GRENTE – SA CONDOM
- Martine PASQUET – AFC
- Eric ALEXIS –DDCSPP
- André LARAN- responsable desSports Conseil Départementalet adjoint aux sports Mairie D'Auch

EXCUSES :

- Alain CICCONE - Président Hors Stade
- Serge NERRIERE- trésorier Hors Stade
- Christian TREMESA- Responsable informatique CDA et classer FFA
- Monique MARROT - Secrétaire ACA
- Jean-François DESPAX - Président ACA
- Goldie BIALIC – Entraîneur ACA
- Benoît Hugo- entraîneur SACONDOM
- Bastien GOURGUES- entraîneur Astarac Fond Club
- Brigitte ALEM- Commission Masters

Commentaires rapports d'activités, sportifs, financier : (voir en annexe le diaporama)

Bernard MEDIAMOLE, président du CDA 32 ouvre la séance à 20h44 et présente le rapport moral en annexe.

Concernant le paragraphe sur le plan des infrastructures, Didier DELAGNES intervient et souligne que des devis sont en cours : 4 choix de piste et un budget de 150.000 à 2000 000 €.

Suite à la présentation du bilan Sportif par Bernard MEDIAMOLE, le bilan est adopté, voté à l'unanimité.

Le bilan financier est présenté par Karine DESSEZ, trésorière, voir en annexe.

En effet, 6 300 € correspondent à un remboursement d'heures du CDOS vers le CDA.

6 500 autres euros correspondent à la 2ème tranche de subvention de la Fondation de France.

Eric ALEXIS intervient sur le bilan financier indiquant que celui-ci doit être plus équilibré. En effet, il convient de rajouter une ligne de dépenses pour un projet prévisionnel (embauche par exemple).

Bernard Médiamole fait remarquer que ce solde positif correspond à l'exonération des charges

Le bilan financier est adopté, voté à l'unanimité.

Bernard MEDIAMOLE intervient pour préciser que le 18 mars 2018 aura lieu le Souffle du Gers. 13 kms sont prévu pour la marche nordique.

Concernant la commission jeune, Karine DESSEZ présente sa démission en tant que Présidente. Goldie BIALIC, Olivier BRUCHET et Alain GRENTE sont intéressés pour participer mais ne souhaitent pas prendre la présidence de cette commission. Les candidatures sont donc ouvertes pour un président et 2 vices présidents ? A voir.

Karine DESSEZ démissionne de son poste de Trésorière du CDA 32 et est remplacée par vote à l'unanimité par Martine PASQUET, adhérente sur le groupe marche nordique de l'AFC.

De même Serge NERRIERE est confirmé dans ses fonctions de trésorier de la commission des courses hors stade en remplacement de Jean Marc HORDILLER démissionnaire pour raisons professionnelles.

Président : Bernard Médiamole
Secrétaire : Béatrice Prudhomme
Nouvelle Trésorière : Martine Pasquet

Rappel des Commissions :

Commission Jeunes : BRUCHET Olivier, BIALIC Goldie

Commission Masters ALEM Brigitte, MAUPEU René

Commission Courses Hors Stade : CICCONE Alain

Commission Informatique et classement : Gilles Martin

Commission Mémoire et Record : Christian Tremosa

Commission Communication : Gilles Martin
Commission Sport Santé : Sophie Médiamole

Discours :

Albert CARRER, président du CDOS donne quelques chiffres : 828 clubs, 50 000 licenciés dont 1/5eme environ de gersois. Une rencontre concernant la Vie associative aura lieu à Auch le 20/04/2018. Il conviendra à chaque association de remplir le questionnaire adressé.

Eric ALEXIS précise que le mouvement sportif est en plein changement, en professionnalisant les bénévoles et en pérennisant l'emploi. Il félicite également l'ensemble des acteurs de l'athlétisme pour leur travail et leur engagement.

André LARAN prend la parole et félicite Bernard MEDIAMOLE et son équipe pour son implication au sein du CDA tout au long de l'année, indispensable au bon fonctionnement des clubs et à l'aide apportée pour la formation des membres des clubs. Il félicite les clubs et tous les acteurs de l'athlétisme. André LARAN confirme la subvention pour l'année 2018 du Conseil départemental qui s'élève à 2 100 euros. Il précise que 1 100 euros sont versés aux clubs au titre de la licence verte permettant aux familles les plus démunies d'accéder au sport. Concernant la piste d'Auch rien de précis pour le moment même s'il reconnaît que le problème est sérieux l'état de celle-ci nécessite des investissements. Pour les rouleaux de tartan qui pourraient être utilisés au Mouzon, il demande à ce qu'on lui apporte un devis, afin de pouvoir étudier le projet.

Bernard MEDIAMOLE remercie l'assemblée et clôture la séance à 22h13 par le pot de l'amitié.